

Charte de Vie

PRINTEMPS - ETÉ

Chalet « Le Pré Fleuri »

Impasse du Diorama
74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
Tél : 04.50.93.41.31

Renseignement et Inscriptions

Vacances & Loisirs de la Mayenne
39, place Jean Moulin 53000 LAVAL
Tél : 02.43.53.43.10 Port : 06.21.70.09.42
E-mail : vlm53@wanadoo.fr
Site internet : www.vlm53.com

L'accueil de vacances « Le Pré Fleuri » est géré par l'association « **Vacances et Loisirs de la Mayenne** ».

Une équipe de bénévoles mayennais participe à la vie de l'association.

Il nous semble donc important de vous présenter cette Charte de Vie qui doit être lue et acceptée avant toute inscription.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous retrouver prochainement parmi nous.

Présentation du Chalet

Le Pré Fleuri était prévu initialement pour accueillir des enfants en colonie. De nombreux aménagements ont permis d'améliorer les lieux et les familles ont peu à peu été accueillies. Le chalet offre, dans un confort simple, des chambres avec lavabo, adaptées à la composition des familles. Douches et sanitaires se trouvent à chaque étage.

De par sa conception, le chalet n'est malheureusement pas adapté aux personnes à mobilité réduite (chambres réparties sur trois étages et accès par des escaliers à la salle à manger).

Le Pré Fleuri est situé à dix minutes à pied du centre de Saint-Gervais dans un quartier calme. Pour une découverte de la région, la voiture est conseillée. Malgré tout, des bus sont à votre disposition au départ de Saint-Gervais pour diverses excursions. De Laval, accès possible par le train (gare à 4 km du chalet et navettes régulières).

Vie au Chalet

1) LES CHAMBRES

Lors de votre arrivée, merci de vous présenter à la personne chargée de l'accueil. En cas de retard important prévenir au 04.50.93.41.31.

Nul n'est « propriétaire de sa chambre » et ne peut prétendre la retrouver d'une année sur l'autre.

La propreté de la chambre ainsi que des douches et des sanitaires est à la charge des familles qui assureront le ménage en fin de séjour.

Il est demandé de respecter le sommeil des autres entre 22h30 et 7h30, ne pas utiliser les douches entre cette période.

2) LES REPAS

L'horaire des repas est fixé par le responsable de séjour.

Il est demandé aux familles de participer à la mise du couvert, à l'essuyage de la vaisselle et à son rangement, au balayage suivant un planning qui sera affiché.

Le tarif comprend également le dîner du premier soir et le pique-nique du midi le jour du départ. **Par mesure de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est interdit.**

En été, une journée par semaine, le pique-nique sera imposé (journée de repos du cuisinier). D'autre journée « pique-nique » seront possibles avec inscription au préalable.

4) LES ACTIVITÉS

Chaque famille reste libre du programme de son séjour. Différents documents seront à votre disposition afin d'organiser vos journées.

En fonction des disponibilités des bénévoles de l'association, quelques randonnées pourront être proposées au départ du chalet sous l'entière responsabilité des participants.

5) LES ANIMATIONS

L'animation des soirées est laissée à l'initiative des vacanciers. Jeux de société, jeux de cartes... peuvent être organisés. Les enfants disposent d'une table de ping-pong et d'un espace extérieur.

Les animations proposées par Saint Gervais et les communes environnantes vous seront communiquées.

Si le nombre d'enfants inscrits est suffisant, un animateur pourra être recruté pour proposer des activités sur un temps précis, au chalet ou à St-Gervais.

Les responsables qui vous accueillent au Pré Fleuri ne sont pas des « professionnels du tourisme », mais des membres de l'association qui veilleront à ce que votre séjour se déroule au mieux. Merci de leur faciliter la tâche.